

CONJOINT ALCOOLIQUE

Par Profil supprimé Postée le 17/01/2014 22:45

Bonsoir, j'ai 26 ans, mon conjoint 30 ans. Nous venons d'acheter une maison et notre fils à maintenant trois mois. Je suis avec mon conjoint depuis 2 ans et demi. J'ai toujours été en conflit avec lui parce que j'ai compris très vite qu'il était alcoolique (il boit tous les jours, même au travail, et quand l'occasion se présente de boire l'apéro il fini très saoul). Mon conjoint a perdu son père il y a trois ans mais me jure que ce n'est pas la raison pour laquelle il boit. D'après lui c'est festif, dans sa ville natale tous ces amis sont comme lui...il ne refuse jamais un verre et ses amis avant même de dire bonjour proposent un verre à boire. Sa famille aussi est comme ça. J'ai l'impression d'être contre tout le monde et je ne peux plus lutter. Je pensais qu'à la naissance de notre fils il se calmerait mais rien n'y fait, je ne lui fait pas confiance pour garder le petit. Il n'est pas violent mais est irritable et prend la mouche au moindre reproche quand il a bu. Si je l'engueule il serre les dents et les poings...il n'a jamais levé la main sur moi mais c'est un impulsif alors parfois j'ai peur pour mon fils et moi-même...j'ai besoin d'aide et je ne connais pas les adresses proches de chez moi pour consulter. Aidez moi s'il vous plaît.

Mise en ligne le 20/01/2014

Bonjour,

Vous décrivez une situation qu'il vous est très difficile de supporter, jugeant que les consommations d'alcool de votre conjoint sont problématiques, tandis que pour lui, tout cela est normal. Vous avez peur des comportements qu'il pourrait avoir, vous vous sentez isolée avec votre point de vue, et sentez que vous avez donc besoin d'aide.

Vous évoquez la mort du père de votre ami, ce qui d'après vous n'aurait aucun lien avec ses consommations. Peut-être serait il aidant de pouvoir tenter d'en discuter avec lui, si cela n'a pas déjà été fait. Une consommation excessive d'alcool peut traduire un problème en amont, et ce dernier peut parfois être en décalage avec ce à quoi on s'attendait. Il est important pour arriver à dialoguer d'être à son écoute, de ne pas le juger, et d'éviter de se focaliser sur l'alcool en soit, afin de laisser une place à l'expression de sa souffrance éventuelle.

Cet échange peut être difficile à avoir, et vous pouvez pour cela recevoir une aide afin d'être soutenue et conseillée sur la conduite à tenir. Il est possible de consulter gratuitement et confidentiellement des professionnels spécialisés dans le domaine de l'alcoologie. Des psychologues ainsi que des infirmiers, par exemple, pourront vous recevoir à travers des entretiens individuels gratuits et réguliers. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'une structures proche de chez vous.

Sachez aussi que vous pouvez recevoir un soutien de manière ponctuelle en nous appelant au 0980.980.930, tous les jours de 8h à 2h (appel anonyme et non surtaxé).

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE - CSAPA - SERVICE DE PRÉVENTION ET DE FORMATION

80 boulevard François Mitterrand
63000 CLERMONT FERRAND

Tél : 04 73 34 74 80

Site web : addictions-france.org/

Secrétariat : Le lundi, le mercredi et le vendredi de 9h à 16h45, le mardi de 10h à 19h45 et le jeudi de 12h à 16h45

Accueil du public : Le lundi, le mercredi et le vendredi de 9h à 16h45, le mardi de 10h à 19h45 et le jeudi de 12h à 16h45

Consultat° jeunes consommateurs : Assurée par des éducateurs spécialisés.

Substitution : Centre de délivrance : les lundis, mercredis et vendredis de 10h à 13h et les mardis et jeudis de 12h30 à 15h30

Voir la fiche détaillée